



**Organisation  
mondiale de la Santé**

BUREAU RÉGIONAL DE L'

**Afrique**

**AFR/RC57/INF.DOC/4**

12 juillet 2007

**COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE**

**ORIGINAL : ANGLAIS**

Cinquante-septième session

Brazzaville, République du Congo, 27–31 août 2007

Point 8.4 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORTS D'AUDIT INTERNE ET EXTERNE DE L'OMS :  
INCIDENCES POUR LA RÉGION AFRICAINE**

**Document d'information**

**SOMMAIRE**

	<b>Paragraphes</b>
CONTEXTE .....	1–2
RAPPORTS D'AUDIT INTERNE .....	3–6
RAPPORTS D'AUDIT EXTERNE .....	7–8
PRÉOCCUPATIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ ET DU CONSEIL EXÉCUTIF .....	9
MESURES PRISES PAR LE BUREAU RÉGIONAL DE L'AFRIQUE.....	10
PERSPECTIVES .....	11–14
MESURES À PRENDRE PAR LE COMITÉ RÉGIONAL .....	15



## CONTEXTE

1. En 2006, quatre audits internes et trois audits externes ont été menés dans la Région africaine. Ces audits concernaient le Bureau régional et quatre bureaux de pays.
2. Le présent rapport revient sur les faits saillants des rapports d'audit interne et externe présentés à la Soixantième Assemblée mondiale de la Santé, qui concernent la Région africaine. Le Comité régional est invité à prendre note du rapport.

## RAPPORTS D'AUDIT INTERNE<sup>1</sup>

3. Au cours de l'année 2006, des audits internes ont été menés dans les bureaux suivants de la Région africaine :

- Bureau du Représentant de l'OMS à Dakar (Sénégal);
- Bureau du Représentant de l'OMS à Monrovia (Libéria) ;
- Alerte et action en cas d'épidémie, Bureau régional de l'Afrique, Harare, Zimbabwe;
- Bureau régional de l'Afrique.

4. Les audits concernant les bureaux de pays de l'OMS ont mis l'accent sur les contrôles internes de base qui limitent les risques associés à l'administration du Bureau du Représentant de l'OMS et les dépenses y afférentes. Les audits ont constaté certaines faiblesses eu égard aux contrôles financiers et administratifs et l'inobservation des politiques, règlements et niveaux d'autorité de l'OMS. Dans l'ensemble, les résultats des audits ne donnaient pas l'assurance que les risques avaient été atténués et que les contrôles étaient efficaces.

5. L'audit concernant le domaine d'activité Alerte et action en cas d'épidémie du Bureau régional a conclu que l'unité avait apporté un concours efficace aux pays de la Région pour le renforcement des systèmes de surveillance des maladies transmissibles, ainsi qu'un appui technique lors des flambées épidémiques. Toutefois, l'audit a relevé le manque de fonds qui a une incidence sur la performance de l'unité et a souligné la nécessité d'améliorer la planification stratégique, le suivi et la présentation de rapports aux donateurs.

6. L'examen *in situ* du Bureau régional à Brazzaville visait à déterminer la situation eu égard aux questions soulevées dans les rapports d'audit interne de 2003-2005. L'audit a constaté que certaines des recommandations de ces rapports n'avaient toujours pas été mises en œuvre et a noté la persistance de faiblesses dans l'atténuation des risques.

## RAPPORTS D'AUDIT EXTERNE<sup>2</sup>

7. Au cours de 2006, des audits externes ont été menés dans les bureaux suivants de la Région africaine :

- Bureau du Représentant de l'OMS à Luanda (Angola);
- Bureau du Représentant de l'OMS à Addis Abéba (Éthiopie)
- Bureau régional de l'Afrique.

---

<sup>1</sup> Voir document A60/34 de l'Assemblée mondiale de la Santé : Rapport du vérificateur intérieur des comptes.

<sup>2</sup> Voir document A60/31 de l'Assemblée mondiale de la Santé : Rapport intérimaire du Commissaire aux comptes.

8. Les audits ont couvert les domaines suivants : gestion du budget, gestion de la trésorerie, gestion du personnel, contrats pour services, achats, gestion des stocks et gestion du programme. Les audits ont décelé des faiblesses dans ces domaines ; la Direction a accepté les recommandations des rapports d'audit et prend les mesures qui s'imposent.

### **PRÉOCCUPATIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ ET DU CONSEIL EXÉCUTIF**

9. Après avoir étudié les résultats des travaux de l'auditeur interne dans la Région africaine, l'Assemblée mondiale de la Santé et le Conseil exécutif se sont dits préoccupés du manque de progrès pour ce qui est d'appliquer les diverses recommandations de l'audit et de remédier aux domaines de risque. Il a toutefois été noté que le Directeur régional avait déjà entamé l'examen de la gestion budgétaire et financière en vue de renforcer la dotation en cadres, assurer la formation des personnels et réorganiser la prestation des services. Le Directeur régional a également créé un poste pour traiter des questions de suivi de l'audit.

### **MESURES PRISES PAR LE BUREAU RÉGIONAL DE L'AFRIQUE**

10. Le Directeur régional et les cadres supérieurs de la Région africaine prennent très au sérieux les recommandations de l'audit et ont commencé à remédier aux insuffisances par les mesures suivantes :

- Accélération du recrutement de personnels qualifiés. Le recrutement de cadres et de personnels des services généraux dans la Région s'est accéléré, notamment pour l'unité du budget et des finances qui manque actuellement d'effectifs. On espère qu'à la fin de juillet 2007, tous les postes vacants auront été pourvus.
- Intensification de la formation et du renforcement des capacités des personnels concernés au niveau régional et des bureaux de pays. Avec le concours du Siège de l'OMS, une formation axée sur le budget et les finances, la gestion du personnel, les achats et les questions d'administration générale, a été dispensée à tous les fonctionnaires de l'administration du Bureau régional et des Équipes de soutien interpays, en mai et juin 2007.
- Le suivi du budget sera assuré de manière plus systématique par le Comité du développement de la gestion.
- Davantage de visites auront lieu dans les pays pour leur apporter l'expertise technique nécessaire.
- Un cadre qualifié a été recruté à temps plein comme Fonctionnaire du suivi. Il assurera le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'audit dans la Région.

### **PERSPECTIVES**

11. Le Bureau régional de l'Afrique s'engage à faire en sorte que des contrôles internes appropriés soient mis en place pour assurer une utilisation transparente et responsable des fonds qui lui sont alloués par les États Membres et les organisations donatrices.

12. Un mécanisme est en voie de mise en place au Bureau du Directeur régional pour suivre périodiquement et de façon détaillée la mise en œuvre des recommandations des rapports d'audit.

13. Le Bureau régional de l'Afrique sera l'un des deux premiers bureaux régionaux de l'OMS à adopter le système global de gestion (GSM) pour son programme et ses opérations administratives et financières dès le début de 2008. Le GSM est un progiciel de gestion intégré (PGI) d'Oracle qui permet d'améliorer la transparence en distinguant et en clarifiant davantage les responsabilités budgétaires, administratives et financières sur le plan interne.

14. Chaque année, un rapport sur les audits externes et internes menés dans la Région africaine de l'OMS sera préparé pour la session du Comité régional.

#### **MESURES À PRENDRE PAR LE COMITÉ REGIONAL**

15. Le Comité régional est invité à prendre note du présent rapport.